

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ADHÉSION POSSIBLE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'AUTRES PAYS AU MARCHÉ COMMUN—LES PERSPECTIVES D'EXPORTATIONS CANADIENNES

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Je désire poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question qui découle de sa récente visite en Europe. Le ministre voudrait-il indiquer à la Chambre s'il a pu obtenir de la Grande-Bretagne et d'autres membres de l'AELE une assurance quelconque au sujet de l'admission du Canada sur les marchés de ces pays, surtout en ce qui concerne les céréales, le bois de construction et divers produits agricoles?

L'hon. M. Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): En général, monsieur l'Orateur, les tarifs de la Communauté économique européenne sont parmi les plus bas du monde. Ils sont sûrement beaucoup plus bas que les tarifs au Canada et aux États-Unis. En général, nous avons accès aux marchés européens pour les produits industriels. Nous en avons tiré de grands avantages. L'an dernier, nos exportations vers le Marché commun ont augmenté de 40 p. 100, ce qui est extrêmement bon. L'agriculture a toutefois posé certaines difficultés. C'est l'une des raisons pour lesquelles le ministre de l'Industrie et du Commerce et moi-même avons fait valoir la considération de l'attitude des autres pays. Nos interlocuteurs comprennent fort bien notre position. J'ignore jusqu'à quel point nous obtiendrons gain de cause, car nous ne savons même pas si la Grande-Bretagne réussira à entrer dans la Communauté.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): A mon sens, ce sont plutôt les contingents que les tarifs qui préoccupent les exportateurs de produits de base. La Grande-Bretagne et les autres pays qui aspirent à adhérer au Marché commun sont-ils prêts à négocier, au profit du Canada et des autres pays du Commonwealth, un statut particulier grâce auquel nous continuerions à avoir un certain accès privilégié au marché britannique?

L'hon. M. Sharp: Il va sans dire je pense, que la Grande-Bretagne ne pourra entrer dans le Marché commun et maintenir des accords préférentiels avec d'autres pays; cela serait contraire au principe même sur lequel repose le Marché commun. Cependant, le gouvernement britannique a insisté sur la nécessité de prévoir une assez longue période de transition et sur la nécessité de modifier les contingents et les tarifs du Marché commun afin de faciliter l'adhésion du Royaume-Uni, et cela pourrait en définitive nous être profitable dans une certaine mesure. Bien entendu, nous avons appuyé ces efforts.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a l'impression que les pays du Marché commun européen et les autres qui ont l'intention d'y adhérer sont disposés à participer aux négociations visant à un nouvel accord international sur le blé.

L'hon. M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur. J'ai abordé la question pendant mon séjour en Europe, et nous en avons aussi parlé avec les Américains quand ils sont venus à Ottawa. Nous avons sollicité des appuis pour ce projet, et j'ai eu en Europe l'impression d'avoir obtenu des résultats pour le moins prometteurs.

[M. l'Orateur.]

L'hon. M. Stanfield: Puis-je demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures d'expliquer très brièvement comment le prolongement du délai de transition que demande la Grande-Bretagne favoriserait l'exportation des produits agricoles canadiens?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si vous me laisseriez m'engager dans un exposé technique. De toute façon, la situation est la suivante: Actuellement, la Grande-Bretagne applique son propre tarif douanier, qui nous accorde certaines préférences. Si l'on permettait une longue période de transition, la structure tarifaire pourrait évoluer graduellement de ce qu'elle est actuellement vers les nouveaux tarifs au sein du Marché commun. Ainsi, notre situation préférentielle serait maintenue plus longtemps sur une échelle décroissante.

L'ADHÉSION POSSIBLE DE LA GRANDE-BRETAGNE AU MARCHÉ COMMUN—ÉTUDE DES ENGAGEMENTS ÉCONOMIQUES DU CANADA ENVERS L'OTAN

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Ma question supplémentaire s'adresse aussi au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme le ministre a déclaré à la réunion ministérielle de l'OTAN à Bruxelles qu'il devrait y avoir un dialogue soutenu entre les États-Unis et l'Europe en vue d'éviter un affrontement commercial, le ministre ou le gouvernement a-t-il l'intention de procéder d'urgence à une étude complète de nos engagements et responsabilités envers l'OTAN, surtout à caractère économique, dans l'espoir de compenser les pertes économiques que le Canada pourrait essuyer si la Grande-Bretagne adhère au Marché commun?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Pas précisément. Si j'ai soulevé cette question à la réunion de l'OTAN c'est à cause de l'article II en vertu duquel nous devons coopérer en matières économiques. Quand j'ai soulevé ce point, je ne parlais pas seulement pour le Canada, mais pour l'Europe, les États-Unis et le Canada. Je crois qu'il est dans l'intérêt de tous les membres de l'Alliance de collaborer. Si nous n'y parvenons pas, nous en souffrirons tous, pas seulement le Canada.

* * *

INFORMATION CANADA

LE POSTE DE CHEF DES EXPERTISES SUR LES ATTITUDES

M. G. W. Baldwin (Peace River): Ma question s'adresse au ministre sans portefeuille qui répond d'Information Canada. Hier, j'ai posé une question au premier ministre au sujet de la nomination à Information Canada d'un chef des expertises sur les attitudes, au traitement de presque \$23,000. Comme le très honorable représentant n'a pas été à la hauteur de la question, je voudrais demander au ministre s'il fera une déclaration, à l'appel des motions, pour exposer brièvement les intentions du gouvernement—si on projette une extension de la fonction publique pour effectuer des sondages d'opinion publique, compte tenu des dangers possibles si ces sondages sont déformés ou influencés.

M. l'Orateur: A l'ordre! Si je comprends bien la question du député, il veut savoir si le ministre ferait une